



COVOITUR'INFO n° 29

ANNONCE SUR LA SITUATION

La situation actuelle du Covid-19 nous amène à fermer nos locaux au public provisoirement : nous ne recevrons donc plus de personnes "physiques" pour l'heure. Nous poursuivons notre activité par télétravail et restons à votre entière disposition à distance, par mail.

En attendant, nous vous préparons plein de projets à venir ... !

CHALLENGE MOBILITÉ 2020 : C'EST PARTI

Depuis le 11 février 2020, les inscriptions de la 10^{ème} édition du Challenge Mobilité sont ouvertes.

Déjà 30 établissements inscrits sur le territoire du Puy-de-Dôme, nous vous attendons pour relever le défi le 4 juin !



**Challenge
Mobilité**

Jeudi 4 juin 2020
Au travail j'y vais autrement.

challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr



Que vous soyez un nouvel établissement ou un fidèle participant au Challenge Mobilité, la plateforme www.challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr est désormais accessible pour vos inscriptions et/ou réinscriptions. Covoiturage Auvergne, votre relais local depuis 3 ans, s'engage une nouvelle fois en 2020 à vos côtés pour vous accompagner dans la démarche d'inscription, et plus largement dans l'organisation de cette journée du Challenge. Cette année, Covoiturage Auvergne est votre référent sur l'ensemble du territoire du Puy-de-Dôme.

Pour rappel, depuis 10 ans, le Challenge Mobilité organisé par la Région Auvergne Rhône-Alpes permet aux établissements de la région d'inciter leurs salariés à venir autrement que seul en voiture au travail. Le jour J, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun, du covoiturage, du télétravail... Profitez de cette journée pour vous lancer et tester un autre mode.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition des établissements et des partenaires des outils de communication communs et offre de nombreuses récompenses aux lauréats.

[Lire l'article](#)



LES NOUVEAUTÉS DE LA LIGNE COVOIT'ICI ROCHEFORT-CLERMONT

Covoit'ici, le service de covoiturage sans réservation entre Rochefort-Montagne et Clermont-Ferrand porté par le SMTC-AC, le Parc des Volcans d'Auvergne et Covoiturage Auvergne déploie quelques nouveautés, afin de répondre au mieux aux besoins de ses usagers. Pour rappel, 700 personnes sont inscrites dans le service.

- Nouvel arrêt : CHU Gabriel Montpied

Depuis fin décembre 2019, l'arrêt matérialisé par une borne « Les Salins » a été déplacé au CHU Gabriel Montpied. Cependant, les passagers souhaitant se diriger vers le centre-ville dans le sens Rochefort-Clermont pourront toujours effectuer une demande vers Clermont-Ferrand centre-ville, seulement l'arrêt sera « virtuel. »



- Prêt de trottinettes :

Pour faciliter les derniers kilomètres à réaliser entre l'arrêt Covoit'ici et la destination finale du passager, un prêt des trottinettes électriques est possible.

- Complémentarité avec le réseau de transports T2C. Dès lors que vous voyagez avec Covoit'ici depuis Rochefort-Montagne, Massagettes, Nébouzat ou Theix, vous pourrez terminer votre trajet en bus sur le réseau T2C sans surplus tarifaire.

- Garantie départ

Une garantie départ est mise en place en heure pleine de 7h à 9h du lundi au vendredi. Cette garantie fonctionne lorsque la demande est effectuée depuis Rochefort, Massagettes, Nébouzat et Theix, pour un trajet à destination de Clermont-Ferrand et de 17h à 19h depuis Beaumont et CHU G.Montpied dans le sens inverse.

- Récompense conducteur

Un bonus de 0,50 € est attribué à tous les conducteurs qui déclarent leur trajet sur l'application mobile Covoit'ici même s'ils n'ont pas l'occasion de prendre des passagers.

[Lire l'article](#)

PLANS DE MOBILITÉ ENTREPRISES

Le calendrier des animations 2020 est ouvert !

Covoiturage Auvergne, signataire des plans de mobilité entreprise (PDM-E) conventionné avec le SMTC-AC, vient d'ouvrir son calendrier d'animations pour l'année 2020. Les référentes et référents des structures peuvent à tout moment solliciter un des partenaires de la convention afin d'organiser des forums mobilité, animations, stands...etc



Covoiturage Auvergne accompagne les établissements dans la communication et la promotion du covoiturage auprès des salariés. Vous serez sollicités au courant de l'année pour effectuer un suivi des actions du plan de mobilité.

Quelques dates à retenir pour favoriser les actions et la communication :

- semaine du développement durable : du 30 mai au 05 juin 2020
- semaine de la mobilité : du 16 septembre au 22 septembre 2020

[Lire l'article](#)

DES NOUVELLES DE COVOIT'SANTE 63



Covoiturage Auvergne est partenaire du projet Covoit' Santé 63, un service de covoiturage solidaire proposé par la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy à ses habitants.

Depuis novembre, une quinzaine de personnes se sont inscrites et participent régulièrement au dispositif. Une vingtaine de trajets a ainsi été réalisée, permettant à des personnes n'ayant pas de moyen de locomotion de se rendre à leur rendez-vous de santé. Afin d'accompagner au mieux les inscrits, plusieurs ateliers ont été organisés. Un baptême de covoiturage leur a notamment été proposé par Covoiturage Auvergne pour leur permettre

de se familiariser avec ce mode de déplacement. Conducteurs bénévoles et passagers ont ainsi pu faire connaissance et échanger avec une animatrice de Covoiturage Auvergne.

Et maintenant ?

Afin de mailler l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes, Covoit' Santé 63 a besoin de nombreux conducteurs et conductrices bénévoles.

Pour rejoindre notre équipe de chauffeurs solidaires, contactez Vanessa, la chargée de mission Covoit' Santé 63, à la Maison France Services de Saint-Gervais-d'Auvergne par téléphone au 04 73 85 30 92 ou 06 78 37 12 24 ; par mail à l'adresse : covoitsante63@paysdesainteloy.fr

Le dispositif Covoit'Santé 63 est porté par la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy depuis l'été 2019, en partenariat avec la Maison France Services de Saint-Gervais-d'Auvergne, Médecins du monde et Covoiturage Auvergne.

[Lire l'article](#)

